

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



L'OCDE démontre les bénéfices d'un outil d'éducation à la laïcité

À l'occasion de la journée laïcité à l'école, l'OCDE publie les résultats d'une étude menée auprès d'environ 1800 élèves, qui montre qu'il est possible d'amener les élèves, dès le CM1, à comprendre et soutenir le principe de laïcité ; et d'augmenter leur tolérance vis-à-vis des convictions religieuses, athée et agnostique.

Menée dans 101 classes d'Île-de-France durant l'année scolaire 2022-2023, cette étude a mesuré l'impact d'un outil d'éducation à la laïcité mobilisant l'esprit critique sur les faits religieux, le jeu L'Arbre à défis. Les résultats permettent de conclure que la pédagogie mise en œuvre apporte, notamment, les bénéfices suivants :

- La capacité des élèves à distinguer savoir et croire augmente de 30%.
- Leur capacité à distinguer "arabe" de "musulman", et "juif" d'"israélien", augmente de plus d'un tiers.
- Leur **tolérance** à l'égard de **plusieurs convictions** augmente : en particulier, vis-à-vis de l'athéisme, le **rejet baisse d'un tiers**.
- La part des élèves prêts à empêcher qu'on impose une pratique religieuse à autrui augmente de 30%.
- La part des élèves qui comprennent la laïcité comme "liberté d'avoir ou non une religion, et d'en changer", augmente d'un tiers.

Les résultats complets de l'étude, remis aux recteurs d'académie le 4 novembre, paraissent ce jour. Vous trouverez la note de l'OCDE en pièce jointe, et les principales conclusions en page 2 de ce document.

Mme R., enseignante de CM2 (Corbeil-Essonnes, 91) témoigne de ces évolutions :
« J'ai pu aborder avec mes élèves des thématiques poussées que je n'aurais jamais traitées

sans L'Arbre à défis, et la qualité des textes m'a permis de répondre à leurs questions sans crainte de dérives. Je constate que mes élèves sont beaucoup plus ouverts vis-àvis des différentes convictions, ils sont plus tolérants envers les avis des autres. [...] Ce fut un vrai plaisir de mener ces séances et je recommencerai l'année prochaine »

livres
livres
livres
livres
livres
livres
livres
livres
logique
livres
logique

L'Arbre à défis est un outil d'éducation à la laïcité par l'enseignement des faits religieux pour les élèves de cycle 3. Il propose une progression qui vise à développer l'esprit critique des élèves et leur compréhension de la laïcité. Il a été

conçu par l'association ENQUÊTE, fondée en 2010 et agréée par le ministère de l'Éducation nationale. L'association conçoit des outils ludiques d'éducation à la laïcité et aux faits religieux pour développer chez les enfants un rapport apaisé et réfléchi à ces sujets, et propose des formations à destination des professionnels de l'éducation.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Principaux résultats

Par rapport à une situation où 3h en moyenne sont consacrées à l'enseignement de la laïcité et des faits religieux sans outil spécifique, la mise en place de L'Arbre à défis sur 12h permet de rapprocher les élèves de CM1 et de CM2 des 5 objectifs évalués :

Objectifs poursuivis	Principaux résultats
Distinguer "savoir" et "croire"	La part des élèves qui affirment qu'il est impossible de vérifier s'il existe un dieu, plusieurs dieux ou pas de dieu augmente de près de 30%, passant de 39% à 50%.
Connaître différents types de convictions (monothéisme, polythéisme, athéisme et agnosticisme) et comprendre qu'elles relèvent d'un choix personnel	L'Arbre à défis augmente la part des élèves qui font la différence entre "arabe" et "musulman" et entre "juif" et israélien" de plus d'un tiers. En particulier, la part des élèves qui comprennent que "être arabe" ne signifie pas "être musulman" passe de 46% à 62%.
Soutenir la liberté de conscience comme droit d'avoir les convictions de son choix, de les exprimer, et d'en changer	L'intolérance vis-à-vis de l'expression d'une conviction athée, chrétienne ou musulmane diminue. Par exemple, la part des élèves qui refusent qu'une personne dise que "pour elle, il n'y pas de dieu" baisse d'un tiers.
Ne pas imposer à autrui une pratique religieuse	La part des élèves qui interviendraient pour empêcher un camarade d'imposer sa pratique religieuse augmente de 30% en moyenne, passant de 46% à 60%.
Comprendre ce qu'est la laïcité et soutenir ce principe	La part des élèves qui associent la laïcité à la liberté d'avoir ou non une religion, ou d'en changer, augmente d'un tiers, passant de 53% à 70%.

• 25% de progression en moyenne

L'Arbre à défis fait progresser les élèves par rapport aux cinq objectifs pédagogiques : il permet d'augmenter de 12 points de pourcentage (ou de près d'un quart) la part moyenne des élèves capables de donner la bonne réponse concernant chacun des cinq objectifs pédagogiques poursuivis, la faisant passer de 52% à 64%.

• Progression, y compris chez les élèves initialement éloignés des objectifs

Même les élèves initialement les plus éloignés de ces objectifs progressent significativement grâce à L'Arbre à défis, et en particulier ceux issus d'établissements défavorisés. Lorsqu'on se concentre sur les élèves qui, initialement, ont exprimé une volonté d'imposer leur conviction aux autres, l'impact positif de L'Arbre à défis se confirme.

Amélioration du climat scolaire

L'Arbre à défis améliore le climat scolaire, en particulier dans les établissements défavorisés où la satisfaction des enseignants concernant le comportement des élèves augmente de quasiment deux points sur une échelle de 1 à 10, passant de 6.3 à 8.

Résultats de l'étude qualitative

Une étude qualitative complémentaire menée dans 3 classes révèle que L'Arbre à défis permet aux enseignants de surmonter leur peur d'enseigner les faits religieux : « le fait d'avoir un outil [...], j'ai abordé des choses que je n'aurais jamais osé aborder ». Et aux élèves de s'investir dans l'apprentissage : « plus le temps passe, plus les élèves s'investissent et deviennent capables d'expliquer » ; « maintenant [...] il y a une réflexion qu'ils argumentent ».

« Cette évaluation suggère qu'une formation aidant les enseignants à développer l'esprit critique des élèves sur les faits religieux, à l'image de la pédagogie de L'Arbre à défis, pourrait utilement compléter la formation obligatoire reçue dans le cadre du Plan national de formation à la laïcité lancé en 2021. »